Fondation
LES MOLLARDS-
DES-AUBERT

RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE 2022

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Après plusieurs années de préparation et de travail pour réaliser les plans d'intervention, valider les options choisies et rechercher des fonds, 2022 a vu les travaux de rénovation reprendre à la ferme des Mollards-des-Aubert.

En effet l'atelier d'architectes Glatz & Delachaux (G&D), mandaté par la fondation, conduisait au début de l'exercice une série d'entretiens avec les services de l'Etat de Vaud et les autorités communales afin de présenter les plans pour la rénovation de cet objet classé d'importance régionale et s'assurer de leur conformité avec les réglementations en vigueur.

Suite au retour positif des représentants des services cantonaux, G&D déposait au mois d'avril auprès de la commune du Chenit les documents officiels pour la mise à l'enquête. La consultation publique ne donnait lieu à aucune opposition.

Parallèlement - et au vu de la dégradation du bâtiment comme de la durée du traitement de notre dossier par les autorités concernées - G&D sollicitait une autorisation spéciale afin d'intervenir au plus vite sur la toiture pour éviter des dégâts irréparables sur les éléments historiques du bâtiment qui auraient pu être causés par des infiltrations d'eau. Ainsi au début juillet, la commune du Chenit signifiait à la fondation l'autorisation à entreprendre les travaux urgents en toiture et sur l'enveloppe extérieure.

Après validation par la fondation des offres des entreprises retenues et constatation que les ressources financières nécessaires pour lancer cette étape étaient disponibles sur les comptes, commande étaient passées à fin juillet pour la pose des échafaudages, la réfection de la toiture, de la paroi à l'ouest du bâtiment ainsi que la reprise du crépis des murs au sud et au nord de la ferme. L'ensemble des travaux étaient confiés à des entreprises de la région.

La réactivité des entreprises concernées, comme une situation météorologique favorable à la réalisation de travaux en extérieur, permettaient à G&D mandaté pour la conduite des travaux de mener à bien avant l'hiver cette phase importante afin d'assurer la sauvegarde du bâtiment.

Au début du mois de décembre, la fondation recevait de la commune du Chenit, le permis de construire final pour entreprendre l'ensemble des travaux prévus pour rendre à cette ferme sa place dans l'histoire de la région comme son exploitation sur la base de la stratégie définie par le Conseil de fondation.

GOUVERNANCE DE LA FONDATION

Le Conseil de fondation s'est réuni à trois reprises en 2022 et le CODIR à un rythme quasiment mensuel. A ces rencontres habituelles s'est ajouté, avec le début des travaux, les rendez-vous de chantier sur site qui – conduits par G&D – ont eu lieu à intervalles réguliers depuis la mi-été. Ces dernières ont concerné le comité de construction constitué par les membres du CODIR ainsi que MM. Etienne Berney et Michel Beetschen. Ce comité a également pu bénéficier ponctuellement de la compétence et des informations historiques de M. Jacky Reymond.

Lors de l'assemblée générale de juin, le président M. Claudio Di Lello a annoncé son souhait de démissionner du Conseil en raison de la surcharge de travail que ce mandat lui procurait en parallèle à ses activités professionnelles. L'assemblée a pris note avec regret de cette décision et remercié très sincèrement M. Di Lello de son engagement pour la fondation et tout le travail effectué.

Au vu de cette décision le CODIR s'est réparti les différentes tâches et la direction a été assumée alternativement par les deux vice-présidents.

Les statuts de notre fondation prévoient que les quatre associations fondatrices soient représentées au sein du Conseil. A la fin de l'année le conseil de fondation a pris connaissance avec un très grand plaisir que, le siège de patrimoine suisse section Vaud serait occupé par la présidente de cette association, Mme Béatrice Lovis.

Cette décision est une marque de reconnaissance pour l'importance de notre fondation et le conseil se réjouit de pouvoir bénéficier des hautes compétences de ce nouveau membre.

Ainsi au complet, le CODIR présentera au début du prochain exercice au Conseil de Fondation un nouvel organigramme de pilotage pour une validation formelle.

Outre les points mentionnés ci-dessus, les activités principales du conseil de fondation et du CODIR ont porté sur les points suivants :

- Mandat d'architecte, processus de conduite des travaux, situation financière de la fondation
- Recherche de fonds
- Intégration du projet dans l'environnement local
- Développement de la notoriété du projet
- Environnement naturel
- Amis de la fondation

MANDAT D'ARCHITECTE, PROCESSUS DE CONDUITE DES TRAVAUX, SITUATION FINANCIÈRE DE LA FONDATION

La mise à jour des plans d'intervention a nécessité de nombreux échanges avec les autorités cantonales ainsi que la validation des options retenues par le conseil de fondation.

En parallèle, divers mandats pour des études complémentaires ont été attribués à des bureaux spécialisés. L'alimentation en eau clair et le traitement des eaux usées ont ainsi fait l'objet de mandats confiés au bureau Aneco. La situation du bâtiment en zone de captation des eaux de la commune nécessite qu'une attention toute particulière soit portée sur ce point.

La solution retenue par les mandataires est celle du traitement des eaux par lombricompostage et évaporation des eaux résiduelles. Validée par les autorités cantonales, cette solution implique une adéquation entre l'exploitation du site et les capacités de traitement

La situation de sécheresse vécue durant l'été a également poussé à chercher des solutions pour optimiser la collecte des eaux de toiture afin de permettre au locataire de l'alpage d'abreuver son bétail à des conditions économiques raisonnables et diminuer le transport de l'eau.

La question de la production d'énergie sur le site a également été rediscutée. La proposition d'implanter une fleur solaire (fleur héliotrope aux larges pétales) sur la colline ayant été refusées par les services de l'état. La pose de panneaux photovoltaïques en bordure de toiture a été retenue.

Le bureau G&D a également établis sont devis final d'architecte (+/-10%) sur la base des solutions retenues et acceptées par les autorités. Il se monte à un peu moins que 2 mio CHF, hors TVA, pour la finalisation de l'entier du projet.

RECHERCHE DE FONDS

A ce jour le budget de construction n'est pas encore totalement couvert. Pour la réalisation de l'ensemble du projet environ 40% des montants nécessaires sont sur notre compte ou couverts par des promesses de dons. Nous ne pouvons encore une fois que remercier les très généreux donateurs pour leur soutien.

La recherche de fonds se poursuit. Le conseil de fondation a continué le développement de ses documents de présentation et élargis le rayon de recherche des soutiens potentiels afin de pratiquer une recherche systématique. Ceci sans oublier de soigner les contacts avec les entités géographiquement proche du projet.

Dans le courant de l'année le Conseil de fondation a sollicité un document de soutien du canton, considéré comme très utile pour la recherche de fonds. Au mois de février le DGIP confirmait que ce projet pourrait faire l'objet d'un soutien financier de la part du canton.

Ainsi, à la fin de l'année, sur la base du dernier devis, le bureau d'architectes Glatz & Delachaux a transmis aux autorités cantonales et fédérales la demande de subvention. La réponse devrait

tomber au début de l'année 2023 et déterminera le montant final à rechercher. Cette prise de position officielle sera également très importante pour débloquer des promesses de dons conditionnées à cette décision.

INTÉGRATION DU PROJET DANS L'ENVIRONNEMENT LOCAL

Le CF est conscient de l'importance de l'intégration de ce projet dans le tissu local aussi bien pour finaliser les travaux que pour le succès de son exploitation future. Dans ce sens, des contacts réguliers ont lieu avec les autorités locales, communales ou villageoises, les entreprises et les acteurs économiques potentiellement sensibles à ce projet.

Le CF a également rencontré le directeur et des représentants du Parc Jura vaudois afin d'explorer les axes de collaboration possible pour permettre au plus grand nombre de personnes de connaitre le MDA et d'intégrer différentes activités dans le riche programme développé par le parc.

NOTORIÉTÉ DU PROJET

Le Conseil de Fondation a accueilli à plusieurs reprises des visiteurs sur le site pour faire vivre la magie du lieu. L'événement phare a été constitué par l'intégration de la visite de la ferme au programme européen des journées du patrimoine. Ainsi les 10 et 11 septembre plus de 160 personnes ont pu visiter les lieux, suivre des présentations guidées et observer l'artisan tavillonneur réalisant la couverture de la façade ouest.

Parmi d'autres rencontres, on peut également mentionner la visite d'un groupe de la société d'art de Genève qui a profité de l'exposition des œuvres de Pierre Aubert à la galerie d'art du Sentier pour visiter la résidence de l'artiste.

ENVIRONNEMENT NATUREL

L'entretien courant a été effectué. Ceci a consisté à la fauche autour du chalet, à la taille de formation des arbres et à l'arrachage des plantes envahissantes dont entre-autre les rumex, les chardons des champs et les vergerettes annuelles. Les quatre pruniers plantés en 2021 se portent bien ainsi que les autres jeunes arbres et le fameux majestueux tilleul devant la ferme tient bon lui aussi

AMIS DES MOLLARDS-DES-AUBERT

La fondation a le privilège de pouvoir compter sur un large cercle d'amis. Pour le Conseil de fondation, c'est une grande marque de soutien et un encouragement à continuer son travail afin d'assurer la conservation de ce lieu et surtout de le faire revivre. Ce soutien moral s'accompagne presque toujours d'un geste financier. Que tous ces amis trouvent ici les très chaleureux remerciement du Conseil de Fondation.

Parmi tous ces amis, ceux de la 1ère heure comme ceux qui nous ont rejoints plus récemment, le CF a malheureusement appris dans les derniers jours de décembre, le décès de Mme C. Betschen. Cheville ouvrière du projet, Présidente pendant de nombreuses années puis amie fidèle, Christiane a conduit, soutenu le projet avec ses compétences remarquables et son enthousiasme depuis le début. Déjà très affaiblie, au début de l'automne elle a trouvé la force de se rendre aux MDA afin de respirer encore l'atmosphère unique du lieu et constater l'avancement des travaux. Le Conseil de Fondation ne peut qu'exprimer un immense merci et une profonde reconnaissance pour cet engagement.

HOMMAGE

Christiane Betschen Piguet (1935-2022)

Par quel heureux hasard la présidente de la Société d'Art public d'alors (aujourd'hui Patrimoine Suisse) vint s'établir à la retraite en 1996, à moins de 3 km d'un bâtiment à l'abandon, condamné à s'effondrer ? Cette proximité géographique a-t-elle été à l'origine du sauvetage de la ferme du Mollards-des-Aubert ? On est en droit de ne pas en douter, tant la persévérance et le respect pour le patrimoine bâti de nos ancêtres et la qualité architecturale en général, ont prévalu dans l'engagement de Christiane Betschen, volontiers à contre-courant et à l'esprit curieux.

Elle a passé sa jeunesse à Anières, puis a achevé une formation d'architecte à Genève. Son époux, Georges lui a fait découvrir le Valais par son travail d'ingénieur dans les tunnels; Elle y avait gardé une affection et des habitudes régulières, dans un mazot de vacances avec ses filles Anne et Cécile. Sa carrière débuta au sein du bureau Urech-Matile, puis l'a vit engagée comme architecte-urbaniste à la ville d'Yverdon. Une expérience pratique avérée dans les rouages de l'aménagement du territoire et de la protection de sites remarquables, comme ceux qu'elle affectionnait à La Coudre au-dessus de Bonvillars ou La Doges à la Tour de Peilz. Ces domaines emblématiques du Pays de Vaud ont été sauvegardés par Patrimoine Suisse, section qu'elle a présidé quelques années.

Le 26 octobre 2004 devant notaire au Sentier, était signé l'acte constituant la fondation, suivi le 5 mars 2005 par la vente du domaine de plus de 16 ha du Mollards-des-Aubert au nouvel organisme. Christiane Betschen avait rassemblé le Patrimoine, la fondation Pierre Aubert et Pro Natura pour qu'ils en deviennent propriétaires, avec l'espoir de le sauver, voire lui redonner vie.

A la fois déterminée et militante, son action à la tête de notre fondation n'aura pas été sans dégâts occasionnels, lors de l'ouverture du chantier et aménagement de l'accès au-dessus du Brassus. L'étroit chemin forestier de débardage des années 50 ne suffisait plus, les camions devaient pouvoir passer. Dans l'attente du permis de construire, disons que l'entrepreneur avait pris les devants pour accélérer la première étape d'assainissement des fondations et façades. Des oppositions ont fusé, elle a été forte et a su tirer parti de ses relations auprès des services de l'Etat, quitte à dépasser - par la droite - l'engrenage administratif communal.

Nous nous plaisons à relever son total engagement pour d'autres nobles causes, outre celle pour les Mollards. Ainsi elle a été solidaire avec les réfugiés dans le cadre de l'Aravoh à Vallorbe, puis secrétaire au profit de l'Avivo Vallée de Joux, sans oublier la rédaction du journal syndicaliste à la fois protestant et pacifiste *L'Essor,* de la Chaux-de-Fonds, dont elle a été membre d'honneur. Indépendante et féministe à la fois, son environnement avec les locataires du 16, rue Paul Golay en a profité : elle cherchait toujours un arrangement et des loyers abordables participaient à une solidarité avec ses voisins de paliers, qui le lui rendaient bien.

Durant l'été, elle nous avait confié que c'était vraisemblablement son dernier…Son affaiblissement et une élocution plus lente l'auront lentement éloignée du jardin potager et du décor suranné qui la comblait : «elle a vécu comme elle a voulu». Le 9 décembre dernier, sa famille et quelques amis accompagnaient son cercueil au cimetière du Campe.

Jacky Reymond

ORGANES ET DIRECTION

Conseil de fondation

	Mandat	
	Début	Réélection
Piguet Jean-Luc, président,	2014	2026
Grognuz Jean-Yves, vice-président, Le Sentier	2018	2026
Lovis Béatrice, vice-présidente, a. présidente Patrimoine suisse Vaud, Prilly*	2022	2026
Aubert Josiane, a. conseillère nationale, Le Sentier	2011	2027
Aubert Sylviane, Pully	2014	2026
Beetschen Michel, Le Solliat*	2021	2025
Berney Etienne, Le Brassus	2021	2025
Gumy Olivier, La Praz	2020	2024
Jutzeler Jean-François, Le Brassus	2006	2026
Meier Florian, Marchissy*	2018	2026
Valet Dominique, Premier	2021	2025
Vallotton Jaques, Le Sentier	2014	2026

*Ces membres représentent soit Patrimoine suisse section vaudoise, soit La fondation Pierre Aubert, soit Pro Natura Vaud

Comité de direction

Piguet Jean-Luc, président, Lausanne

Grognuz Jean-Yves, vice-président, Le Sentier

Lovis Béatrice, vice-président, Prilly

Aubert Sylviane, trésorière, Pully

Jutzeler Jean-François, intendant, Le Brassus

Valet Dominique, secrétaire, Premier

Organe de révision

VSF Audit SA, Lausanne avec succursale au Lieu

FONDATION LES MOLLARDS-DES-AUBERT, LE CHENIT

BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

ACTIF

	31.12.2022 CHF	31.12.2021 CHF
ACTIF CIRCULANT		
Trésorerie	**286 902.56**	**495 600.50**
Caisse	650.55	655.80
Crédit Mutuel de la Vallée de Joux SA	286 252.01	494 944.70
Stocks	**4 500.00**	**4 500.00**
Planches pour le rez-de chaussée	4 500.00	4 500.00
Autres créances à court terme	**14 225.80**	**2 389.34**
TVA à récupérer	14 225.80	2 389.34
Actifs de régularisation	**1 200.00**	**171.25**
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	**306 828.36**	**502 661.09**
ACTIF IMMOBILISE		
Immobilisations corporelles	**688 996.75**	**450 515.65**
Bâtiment	50 000.00	50 000.00
Rénovation du bâtiment	396 935.86	214 019.20
Rénovation bâtiment - étude et architectes	242 059.89	186 495.45
Outillage	1.00	1.00
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	**688 996.75**	**450 515.65**
TOTAL DE L'ACTIF	**995 825.11**	**953 176.74**

FONDATION LES MOLLARDS-DES-AUBERT, LE CHENIT

BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

ACTIF

	31.12.2022 CHF	31.12.2021 CHF
ACTIF CIRCULANT		
Trésorerie	**286 902.56**	**495 600.50**
Caisse	650.55	655.80
Crédit Mutuel de la Vallée de Joux SA	286 252.01	494 944.70
Stocks	**4 500.00**	**4 500.00**
Planches pour le rez-de chaussée	4 500.00	4 500.00
Autres créances à court terme	**14 225.80**	**2 389.34**
TVA à récupérer	14 225.80	2 389.34
Actifs de régularisation	**1 200.00**	**171.25**
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	**306 828.36**	**502 661.09**
ACTIF IMMOBILISE		
Immobilisations corporelles	**688 996.75**	**450 515.65**
Bâtiment	50 000.00	50 000.00
Rénovation du bâtiment	396 935.86	214 019.20
Rénovation bâtiment - étude et architectes	242 059.89	186 495.45
Outillage	1.00	1.00
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	**688 996.75**	**450 515.65**
TOTAL DE L'ACTIF	**995 825.11**	**953 176.74**

FONDATION LES MOLLARDS-DES-AUBERT, LE CHENIT

COMPTE DE PERTES ET PROFITS DE L'EXERCICE 2022

	2022 CHF	2021 CHF
RECETTES D'EXPLOITATION		
Dons	58 500.20	206 030.00
Redevance téleski	180.00	180.00
Location alpage	1 200.00	1 200.00
TOTAL DES RECETTES	**59 880.20**	**207 410.00**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Assurances incendie et responsabilité civile	2 904.10	778.45
Honoraires fiduciaire et révision	1 200.00	1 200.00
Cotisation Parc Jura Vaudois	200.00	200.00
Ports et frais de banque	612.15	200.35
Impôts, taxes et divers frais	406.00	756.00
Frais de bureau et divers	274.35	1 542.03
Publicité et communication	1 211.13	8 737.46
TOTAL DES CHARGES	**6 807.73**	**13 414.29**
EXCEDENTS DE CHARGES (-) / PRODUITS (+)	**53 072.47**	**193 995.71**
Dissolution fond de réserve murs et terrasses	-	-
Amortissements	-	-
RESULTAT DE L'EXERCICE	**53 072.47**	**193 995.71**

VSF AUDIT

Rapport de l'organe de révision
destiné au Conseil de Fondation de la
FONDATION LES MOLLARDS-DES-AUBERT
Le Chenit

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de pertes et profits et annexe) de la FONDATION LES MOLLARDS-DES-AUBERT arrêtés au 31 décembre 2022.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans la fondation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

VSF Audit SA

Charles Fontannaz
Expert-réviseur agréé
Auditeur responsable

Julien Hungerbühler
Réviseur agréé

Les Charbonnières, le 28 mars 2023

Annexes :
- Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe)

VSF Audit SA
Av. de Rumine 11
CH-1005 Lausanne
T +41 21 613 80 20
www.vsfaudit.ch

Rte de Mouthe 20
CH-1343 Les Charbonnières
T +41 79 370 98 29

Entreprise certifiée EXPERTsuisse

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

DÉCISIONS STATUTAIRES

Pour son assemblée annuelle, le Conseil de fondation s'est réuni le 22 juin 2023 au Brassus, à la ferme des Mollards-des-Aubert.

Il a approuvé les comptes 2022, adopté le rapport annuel et donné décharge de sa gestion au Comité de direction.

En novembre 2022, Patrimoine suisse, section vaudoise, a désigné sa présidente, Mme Béatrice Lovis pour succéder à M. Claudio Di Lello, démissionnaire. Nous souhaitons à Mme Lovis une cordiale bienvenue et nous réjouissons de cette nouvelle collaboration. A M. Di Lello vont tous nos remerciements pour tout ce qu'il a accompli pour notre fondation.

En mars de cette année, le Conseil de fondation a élu M. Jean-Luc Piguet président et Mme Béatrice Lovis vice-présidente.

Le 22 juin 2023. il a réélu, pour une période de 4 ans, Mme Josiane Aubert.

Il a nommé la fiduciaire VSF AUDIT SA, à Lausanne, organe de révision pour l'exercice 2023.

REMERCIEMENTS A NOS GENEREUX DONATEURS ET MECENE

L'activité de la fondation peut se poursuivre que grâce au soutien des amis, du public, de quelques fondations, mécènes ainsi que des autorités. Qu'ils soient tous ici très chaleureusement remerciés pour leur engagement remarquable.

UN MERCI TOUT PARTICULIER A UN GENEREUX MECENE SOUHAITANT GARDER L'ANONYMAT

Le Brassus, le 22 juin 2023

Case postale 83 – 1347 Le Sentier
Crédit Mutuel de la Vallée IBAN CH85 0618 0042 0053 1110 1
www.les-mollards-des-aubert.ch
info@les-mollards-des-aubert.ch